

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026

24 février 2026 à 18h45
au salon du personnel de l'école St-René

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Mme Melhem ouvre la séance, prend les présences et vérifie si nous avons bien quorum.

Membres du conseil d'établissement	Représentant	Présent	Absent
Layla Melhem	Parent	X	
Sarah McIntyre	Parent	X	
Josée Hébert	Parent		X
Véronique Champagne	Parent		X
Priscilla Fortier	Parent	X	
Sarah Pouliot	Parent	X	
Camille Vaillancourt	Enseignante	X	
Serena Grenier	Enseignante		X
Sandrine Vachon	Enseignante	X	
Anick Beaulieu	Enseignante substitut		X
Carole McNeil	Enseignante	X	
Julie Bergevin	Éducatrice SDG		X
Anabelle Dignard	TES		X
Caroline Léveillé	Direction adjointe		X
Catherine Comtois Marotte	Direction adjointe	X	
Stéphanie Hautot	Direction	X	

2. Questions du public

Il n'y a pas de question du public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Melhem procède à la lecture de l'ordre du jour. Mme Sarah McIntyre propose l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé.

#24-02CE25/26-027

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

Suivis : Madeleine Boulet n'a pas présenté, mais plutôt Andrée Morin. Le 23 mai, il y a une sortie scolaire chez le préscolaire, mais cela est un samedi. La date est donc à valider. La pomme verte sera la compagnie choisie pour les photos scolaires et ils offriront un délai de deux semaines pour les commandes ainsi qu'une autre formule pour la photo de groupe.

Il est proposé par Mme Josée Hébert d'adopter le procès-verbal du 27 janvier 2026

#24-02CE25/26-028

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Parole à la représentante au comité de parents du CSS

Le comité EHDAA souhaiterait que l'Infolettre (deux fois dans l'année) soit distribuée à tous les parents. Le 6 juin, dans une école secondaire de St-Hubert, aura lieu le Salon d'information pour les élèves ayant des troubles physiques ou d'apprentissages. Pour le transport, si des messages sont envoyés tardivement, ceux-ci ne proviennent pas du CSS mais de la compagnie de transport. Le projet *Sécurité autour des écoles* est entamé. Les dos d'âne, les corridors scolaires, la présence policière, une brigade, un dépliant produit pour transmettre aux parents ou des rappels dans l'Info Parents ont été proposés. L'enseignante mentionne que plusieurs soirs vers 15h15 la brigadière n'est pas présente ou arrive en retard, le matin également.

6. Budget révisé du service de garde (adoption)

Mme Comtois-Marotte présente le budget révisé de fonctionnement du SDG.

Il est proposé par Mme Sandrine Vachon d'adopter le budget révisé tel que présenté.

#24-02CE25/26-029

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2025-2026

Mme Hautot présente les montants reçus pour les mesures dédiées et protégées.

Le conseil d'établissement de 056 – École Saint-René confirme que son centre de services scolaire lui a transféré les montants ci-dessous, dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2025-2026.

#24-02CE25/26-030

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents pour l'année 2026-2027

Mme Hautot présente les principes d'encadrement du matériel didactique, des fournitures scolaires ainsi que des activités éducatives.

#24-02CE25/26-031

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Traiteur 2026-2027

Mme Comtois Marotte présente les résultats des présentations des différents traiteurs qui ont été consultés et qui ont déposé une soumission pour l'année 2026-2027. Les petits chefs sera le nouveau traiteur pour l'an prochain.

#24-02CE25/26-032

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Bénévole de l'année 2025-2026

Une recherche sera effectuée pour voir si un parent participe à toutes les activités déjà vécues pour sélectionner une ou un bénévole de l'année. Nous tenterons de souligner le travail de certains employés engagés sur le site du CSS.

11. Activités éducatives (approbation)

Il n'y a aucune activité à présenter.

12. Autres points d'informations

Aucun

13. Levée de la séance

Mme X propose la levée de la séance à 20h09.

#24-02CE25/26-033